

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 21 Juillet

CURIEUSE INDICATION

On ne lit pas assez en France les revues et les journaux étrangers; on y trouve cependant, sur beaucoup de questions qui sont de nature à nous intéresser particulièrement, des indications dont nous aurions tout bénéfice à profiter.

Il y a fort longtemps, par exemple, que l'on parle de la nécessité, au point de vue agricole, commercial et militaire, d'unir la Méditerranée à l'Océan, par un canal maritime qui permettrait d'éviter le long et dangereux détour de Gibraltar et de faire passer, le cas échéant, nos escadres et nos navires marchands de l'Océan dans la Méditerranée, en leur assurant soit une base d'opérations nouvelle et précieuse, soit une retraite pleine de sécurité.

L'entrée de l'Angleterre dans la triple alliance, ne peut manquer d'attirer de nouveau l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de cette grave question. C'est à ce titre que nous ne saurions laisser passer inaperçues les conclusions d'une très intéressante étude qui vient d'être publiée par une revue allemande les *Nene militaerische Blaetter*, sur l'état présent de la marine anglaise, et sur le rôle assigné par la triple alliance à cette marine, en cas de guerre européenne.

Aux yeux de l'auteur de cet article, si le premier devoir de la flotte britannique est de défendre les côtes du Royaume-Uni, le second, presque aussi essentiel à ses yeux, est d'assurer les communications de l'Angleterre avec son empire asiatique. Même en écartant l'hypothèse d'une invasion de l'Inde par la Russie, il peut se présenter telle éventualité qui nécessite impérieusement l'envoi rapide d'un corps de troupe en Orient. L'Angleterre doit donc se trouver en mesure, soit de protéger la neutralité du canal de Suez, soit d'en prendre possession dans un moment critique; la route du

cap ne saurait plus être à ses yeux qu'un pis-aller.

Mieux que personne, elle sait que les plus puissants cuirassés ne pourraient pas empêcher un « accident » de se produire dans le canal et de le fermer à la navigation, dans l'hypothèse de la neutralité, mais seulement dans cette hypothèse; car dans celle d'une prise de possession directe, il deviendra toujours possible, avec une surveillance sérieuse, d'empêcher un accident pareil.

D'autre part, la France revendiquant un droit de protection sur le canal, la question est de savoir si l'Angleterre est assez forte pour tenir la Méditerranée et empêcher une flotte française de transporter des troupes à Port-Saïd. Gibraltar et Malte sont des positions assez redoutables pour se passer d'un appui naval en permanence; en dépit de la faiblesse numérique de leurs garnisons et des vieux canons qui en bordent les remparts, elles pourraient vraisemblablement tenir jusqu'à l'arrivée de renforts; et, par conséquence naturelle, la flotte anglaise de la Méditerranée resterait libre de ses mouvements.

Enfin, la Grande-Bretagne tient Chypre et l'Egypte, ce qui la met en mesure d'occuper l'isthme au premier signal, avant qu'aucune puissance européenne ait pu l'en empêcher.

Mais quelle est la force réelle de cette flotte anglaise de la Méditerranée? Les *Nene militaerische Blaetter* estiment que, depuis ses récentes ajonctions, cette flotte est au moins égale à l'ensemble de la marine italienne, d'une part, et de l'autre à la section de la flotte française qui a Toulon pour quartier général.

Une hypothèse doit néanmoins être prise en considération. Si la France parvenait à faire rapidement quitter la Méditerranée à ses divisions toulonnaises et à concentrer toutes ses forces dans l'Atlantique, elle pourrait espérer battre les anglais sur la Manche et menacer d'envahir l'Angleterre

même. La tâche qui s'impose à la flotte britannique de la Méditerranée est donc d'empêcher la concentration des forces navales de la France. Or, ce résultat peut être atteint de deux manières: soit en bloquant Toulon, soit, au contraire, en laissant prendre le large à la flotte française et en surveillant ses mouvements pour la forcer au combat avant sa sortie de la Méditerranée.

Le premier de ces deux plans imposerait des fatigues considérables au personnel comme au matériel de la flotte anglaise et l'exposerait, en outre, à subir le choc de l'ennemi au maximum de sa force, avec Toulon pour base et à l'heure choisie par lui. On peut donc supposer qu'elle se contenterait probablement de surveiller Toulon en prenant Gibraltar comme centre de ralliement. Dès lors, la flotte française ne pourrait franchir le détroit qu'après une action victorieuse et décisive dans ces eaux mêmes, c'est-à-dire en des conditions d'infériorité numérique, puisqu'elle ne pourrait pas être appuyée par les forces navales des ports occidentaux.

Qu'une division de la flotte française sorte de Toulon pour se diriger vers l'Orient, une simple dépêche de Gibraltar détermine aussitôt l'occupation du canal de Suez par les troupes présentement en Egypte, et il n'y faut pas plus de 6 à 7,000 hommes pour empêcher un coup de main.

Enfin, si l'on suppose une sortie générale de la flotte de Toulon escortant des transports et se dirigeant vers le Levant il deviendrait nécessaire de lui donner la chasse et d'engager le combat dès qu'on aurait pris le contact.

Au total, il résulte de ces considérations qu'une supériorité numérique de la flotte anglaise dans la Méditerranée est non seulement la condition essentielle de son pouvoir sur le canal de Suez, mais encore la plus sûre des garanties pour la défense des côtes britanniques. On peut donc tenir pour certain qu'en tout état de cause l'Angleterre visera à maintenir sa prépondérance dans les eaux latines. Sans compter que les cir-

constances peuvent l'amener à occuper Constantinople, soit pour le compte de la triple alliance, soit avec son assentiment et en tirant de l'Inde son corps d'occupation.

Une autre conclusion que la revue allemande omet de déduire de son raisonnement c'est que la France ferait sagement d'unir ses deux mers par un grand canal maritime et d'annuler ainsi Gibraltar.

Ne faut-il pas que l'évidence de cette conclusion crève les yeux pour qu'elle soit publiquement signalée par nos adversaires eux-mêmes? Le temps est venu de nous en préoccuper ou, pour mieux dire, de nous en occuper.

* *

INFORMATIONS

CRISE AVORTÉE

A la suite du rejet des crédits pour l'agrandissement de l'Ecole polytechnique, demandés par M. de Freycinet, ce dernier a manifesté l'intention de donner sa démission.

Mais tous ses collègues, s'empressèrent à le faire revenir sur son dessein. Ils lui firent observer que ce qu'il prenait si fort à cœur était vraiment sans grande importance; qu'un cabinet ne pouvait se retirer qu'à la suite d'un dissentiment politique survenu entre la Chambre et lui, et exprimé de plus par un scrutin ferme.

M. de Freycinet finit, après quelques objections par se rendre à ces instances de ses collègues du ministère, et, quelques minutes après, on savait, dans les couloirs, que M. de Freycinet renonçait à abandonner son portefeuille, et que, par conséquent, toute crise était conjurée.

ELECTION SENATORIALE

Châteauroux, 19 juillet.

Inscrits, 616; votants, 615; suffrages exprimés, 613; M. Brunet, conseiller général républicain, 319 voix, élu; M. le vicomte de Bonneval, ancien député réactionnaire, 292 voix.

L'ESCADRE DU NORD

On télégraphie de Saint-Petersbourg à l'*Indépendance belge*, qu'il est question de faire coïncider le départ du tzar pour Copenhague avec l'arrivée de l'escadre française dans les eaux russes. L'escadre française donnerait la conduite au tzar jusqu'à Copenhague.

Les personnes présentes se regardèrent avec étonnement. Ni M. Dornach, ni surtout sa femme ne connaissaient les propos qui avaient couru au Hohwald sur le compte de Rosa et de Léon, grâce à la perfidie de Catherine et de Frédéric. Ils ne comprirent rien au saisissement de la jeune fille. Seul, Léon Charmoy, trop au courant de la situation, se reprocha d'être accouru sans prévenir personne en un pareil moment. Ayant offert ses services, il ne pouvait se retirer; il resta donc et aida de son mieux le transport de la malade chez les Dornach.

Rentré à son hôtel il lui fut impossible de dormir.

Ce n'était pas que sa rencontre prochaine avec Frédéric l'inquiétait beaucoup; il s'était trouvé en face d'adversaires autrement redoutables que lui sans jamais connaître la peur. Ce qui le tourmentait davantage, c'était la situation de cette pauvre fille due, — il le supposait du moins avec raison — à une nouvelle canaillerie du méchant petit Teuton.

Celui-ci n'était pas plus tranquille de son côté.

Il savait que son adversaire était aussi fort à l'épée qu'au pistolet, et, bien qu'il eût fréquenté assez assidûment, tant à Munich qu'à Strasbourg, le tir et la salle d'armes, l'idée de se rencontrer avec Léon lui causait encore une peur atroce.

Il se reprochait la malheureuse inspiration qu'il avait eue d'aller en villégiature au Hohwald, maudissant de bon cœur Rosa, Léon, les Dornach, Michel, surtout cette damnée Catherine qui avait sans doute juré sa mort!... il s'emportait contre

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 29

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE
EN ALSACE

XX

LE DUEL

— Soyez tranquille, fit Léon avec un accent de menace, le drôle sera corrigé avant peu.

Et il repartit immédiatement après avoir pris congé de Michel et de Catherine, qui, restés seuls, demeurèrent longtemps silencieux.

Elle, assise sur une chaise, les bras étendus le long de ses jupes, la tête basse, la poitrine soulevée de temps en temps par des sanglots toujours artistement simulés; lui, debout, lui tournant le dos, le regard dirigé vers la fenêtre et comme perdu dans l'espace, les mains agitées par des petits mouvements convulsifs.

— Voudra-t-il encore de moi, se disait Catherine, maintenant que le tour est manqué!

— Dois-je renoncer à Rosa à présent? se demandait tristement Michel; et, d'autre part, puis-je, en rompant le mariage que j'ai solennellement promis à Catherine, désespérer une pauvre fille qui n'a eu qu'un tert, celui de m'aimer trop.

Pendant ce temps, Léon recommandait à son cocher de faire diligence, n'ayant qu'une pensée: châtier Frédéric! Il arriva le lendemain à Remiremont et le vit entrer au théâtre. Il l'y suivit sans réfléchir et, l'ayant rencontré sur son passage, le souffleta presque sans préméditation.

— J'ai peut-être été un peu vite en besogne, pensa-t-il après avoir accompli son acte de justice, mais tant pis!... Quoi qu'il arrive, jamais soufflet n'aura été plus à sa place que sur cette joue de lâche coquin!

La petite salle où se donnent à Remiremont les concerts et les représentations théâtrales avait rarement été aussi animée que ce soir-là. Tout le public était en émoi. Une double rumeur courait du rez-de-chaussée aux premières loges et vice versa.

Pendant qu'en haut, on apprenait les voies de fait auxquelles Léon s'était livré sur la personne de Frédéric, on était informé en bas de l'évanouissement subit de Rosa.

Léon était encore tout tremblant de colère quand il entendit des voix qui disaient derrière lui.

— Où cela s'est-il passé?

— Dans la loge de M. Dornach, il n'y a qu'un instant.

— Et qui donc s'est trouvé mal! Est-ce Mme Dornach!

— Non, cette jeune Alsacienne si sympathique, qui leur sert de demoiselle de compagnie.

— Bah! ce ne sera peut-être rien; elle est sans doute déjà revenue à elle.

— Je ne crois pas; le médecin qu'on a appelé en toute hâte a l'air très inquiet; il craint dit-on

que ce ne soit le commencement d'une indisposition assez grave.

Léon s'empressa de monter à la première galerie.

Un grand nombre de spectateurs stationnaient à la porte de la pièce qu'à Remiremont on appelle le foyer, et où Rosa avait été déposée.

Il fendit brusquement les rangs des curieux et entendit M. Dornach, qui, questionné, répondait:

— Elle va un peu mieux, mais, je vous en prie, écarter-vous pour qu'on puisse la transporter hors du théâtre.

— Puis-je être utile en cette circonstance? demanda Léon en s'avançant,

— Peut-être, cher Monsieur, dit le manufacturier, enchanté, d'ailleurs, de vous revoir, bien que ce soit dans une occasion pénible.

Et il l'entraîna dans le foyer où Mme Dornach et le médecin étaient seuls auprès de Rosa, étendue sur un canapé de velours râpé.

La jeune femme eut un mouvement joyeux en apercevant Léon.

Rosa, les yeux ouverts, ayant toute sa connaissance, était brûlante de fièvre. Loin de succomber à l'accablement qui suit presque toujours les malaises subits comme celui qu'elle venait d'éprouver, elle était dans un état d'animation extrême. Rien de ce qui l'entourait ne lui échappait. Elle surprit le geste de Mme Dornach et, suivant la direction de son regard, vit à son tour Léon.

— Lui! fit-elle d'une voix sourde en se cachant la figure dans ses mains.

BOULANGER

Selon une dépêche de Bruxelles publiée par la *Paix*, l'ex-général Boulanger, fatigué de l'exil, songerait à rentrer en France pour faire réviser son procès. Il profiterait de l'inhumation de Mme de Bonnemain pour se faire arrêter à Paris.

LA POUDRE SANS FUMÉE

Sur mandat de M. Athalin, juge d'instruction, M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, s'est transporté, vendredi soir, 91, avenue Malakoff, au domicile de M. Gustave Canet, ingénieur, chef du service d'artillerie des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Le magistrat y a procédé à une perquisition, et, accompagné de M. Canet, s'est ensuite rendu aux bureaux de celui-ci, rue Vignon, et y a saisi un certain nombre de documents.

M. Canet, a vivement protesté contre les procédés judiciaires et les suspicions dont il était l'objet.

FRANÇAIS ET ITALIENS

Nice, 20 juillet.

Le 24^e bataillon de chasseurs alpins, poussant une reconnaissance sur l'extrême frontière, a rencontré vendredi, à l'endroit dit la Croix-de-Ferrisson, une compagnie d'alpins italiens. Les deux troupes se sont saluées, puis les officiers ont lié connaissance et ont cordialement partagé le repas des officiers français.

Le capitaine italien Rimbaldi a remercié ses camarades français de leur bienveillance et a bu à la France. Le commandant Disdier a répondu en buvant à l'Italie, puis on s'est séparé Français et Italiens également enchantés du heureux hasard qui les avait réunis.

MORT D'UN GÉNÉRAL RUSSE

Un général russe, le général Nicolaï, ancien gouverneur du Caucase, vient de mourir à la Grande-Chartreuse, sous le nom de dom Jean-Louis.

Le général Nicolaï était fils d'un ambassadeur russe. En 1860, il s'était retiré à la Grande-Chartreuse. Il vient de succomber aux suites d'une chute faite récemment dans un précipice, où il était resté deux jours, baigné par l'eau du torrent, incapable de tout mouvement. Un berger entendit pousser des gémissements et donna l'alarme. Son corps n'était plus qu'une plaie.

Chose curieuse, sa cellule vient d'être donnée à son neveu, le P. dom Charles, qui porte lui aussi un grand nom : de Broglie.

Les membres du Jockey qui le connaissent apprendront avec étonnement que celui qu'ils croyaient en voyage en Afrique est tout simplement moine à la Grande-Chartreuse.

L'AFFAIRE RIGAUD

Le ministre de France à Haiti vient d'informer M. Ribot que le gouvernement haïtien accorde une indemnité de 80,000 francs à M^{me} Rigaud dont le mari a été fusillé pendant la dernière révolte.

LE SCANDALE DE BESSÈGES

Nîmes, 19 juillet.

Le défilé des témoins continue rapidement. Hier, 150 ont été entendus.

On a commencé la vérification des états de la deuxième distribution de fonds. On pense que l'enquête sera terminée dans une vingtaine de jours.

Dans les visites faites au maire, à la maison

lui-même, un peu trop indulgent envers sa petite personne, car il traitait simplement son amour malencontreux de folie ; il ne voyait dans l'ignoble faux commis par lui qu'une imprudente maladresse, et le cas où il s'était mis d'être souffleté par Léon et d'être obligé de se battre avec lui, ne lui arrachait que ce regret :

— Exposer mon existence précieuse contre celle de ce brutal... quelle sottise !... Voilà ce que c'est que d'être trop téméraire !

Sans doute pour compenser son excès de témérité, il se sentait pris d'une immense envie de fuir il ne savait pas où, mais très loin, dans un pays où les coups d'épée et de pistolet seraient inconnus, vers une contrée bénie où un code bienfaisant punirait de la peine de mort tous les Français coupables d'avoir porté une main sacrilège sur le noble et divin visage d'un Allemand. Il n'eût pas cependant, retenu par une sorte de respect humain.

Le lendemain, il se réveilla de très mauvaise humeur, et s'occupa de chercher immédiatement les deux témoins qui lui étaient nécessaires.

Les trouver ne fut pas chose facile. Le jeune Allemand s'était créé peu de sympathies dans la ville ; sa nationalité d'abord, son caractère ensuite l'en avaient empêché. Après avoir essuyé plusieurs refus plus ou moins polis dans la bonne société de la localité, il fut obligé de se contenter d'un ancien bersagliere italien, actuellement contremaitre dans une usine de Remiremont, auquel il adjoignit, non sans répugnance, un humble employé, très râpé et connu pour ses habitudes d'ivrognerie ; mais, né Saxon quoique jouis-

sant d'arrêt d'Alais, par des Bességeois, M. Manificier leur a répondu : « Dévouez-vous ! Sacrifiez-vous pour toute une population ! Négliguez votre travail, perdez votre temps et obtenez une loterie : voilà où cela vous conduit ! »

La question posée hier à la Chambre et la réponse du ministre de la justice ont produit à Bessèges une excellente impression, car on est certain à présent que tous les coupables seront atteints.

En présence de la découverte de nouvelles irrégularités dans l'administration municipale qu'amène journellement l'enquête sur la loterie de Bessèges, les principaux compromis commencent à perdre leur assurance et ne se dissimulent plus la gravité de leur situation.

MARIAGE PRINCIER

D'après les nouvelles d'Athènes reçues par le *Figaro*, le mariage du czarévitch et de la princesse Marie de Grèce est chose décidée. Les fiançailles seront officiellement annoncées aussitôt que le czarévitch sera de retour à Saint-Pétersbourg. La princesse Marie est âgée de 17 ans.

EN INDO-CHINE

D'après le courrier d'Hai-Phong une colonne de police a rencontré à Hai-Duong une bande de pirates qu'elle poursuivait depuis plusieurs jours. Les pirates ont perdu 45 hommes.

A Cao-Bang, le poste de Nang-Song a surpris le 23 mai le poste des pirates de Lan-Kiet. Ceux-ci ont perdu quatorze Chinois. Nous avons eu un tirailleur tué et un sergent européen et un tirailleur blessés.

Le 4 juin, les pirates ont perdu 48 hommes, dans un engagement avec les troupes du résident à Hai-Duong.

Un incident fâcheux s'est produit à Son-Tay. Le garde principal du poste de Chi-Quan a fait tirer par méprise sur un détachement de gardes civiles qui venaient saluer le résident en tournée.

Cela se passait le matin à 3 heures, par un clair de lune magnifique. Heureusement, personne n'a été tué ; on avait tiré 36 cartouches avant que les hommes se fussent reconnus.

AU TONKIN

Le paquebot français *Saghalién*, courrier de l'Extrême-Orient, est arrivé dimanche apportant des nouvelles du Tonkin.

Le *Courrier d'Hai-Phong* publie les renseignements suivants :

« Dans la nuit du 25 au 26 juin, quelques pirates ont traversé le fleuve Rouge et sont venus dans les villages avoisinant le Grand-Lac.

« Une reconnaissance fut envoyée par l'autorité militaire, et elle constata que c'était tout simplement le village de Thu-y-Chuong qui battait avec un village voisin. Il y eut quatre tués et quatre blessés dans la bagarre.

« A Tien-Yen une jonque de douane en service à Ko Kaï voulut porter secours à deux sampans attaqués par quatre sampans montés par des pirates de Lai Quan ayant une quarantaine de fusils.

« Le pilote de la jonque fut blessé de deux coups de fusil et dut battre en retraite. La jonque fut criblée de balles. »

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

NOTES DÉPUTÉS

Dans le scrutin sur l'ajournement indéfini de l'interpellation Laur, tous les députés du Lot, ont voté pour.

sent en France de la petite naturalisation, le pauvre diable ne crut pas devoir refuser son assistance à un ex-compatriote.

Léon Charmoy avait demandé à deux négociants de la ville, officiers de l'armée territoriale, de vouloir bien lui prêter leur concours, que ces deux Messieurs s'étaient empressés de lui accorder, surtout en apprenant que l'adversaire de l'aimable Parisien n'était autre que l'Allemand Frédéric Treiber, si cordialement détecté de tout le monde.

Un des habitants les plus considérés de Remiremont ayant mis à la disposition de Léon son parc, situé à proximité de la ville, il fut décidé que la rencontre aurait lieu en cet endroit. L'épée fut d'abord demandée par les témoins de Frédéric et acceptée par ceux de Léon.

Celui-ci arriva le premier sur le terrain, avec ses deux témoins et un médecin de la localité.

Il dut attendre un grand quart d'heure que Frédéric daignât faire son apparition, escorté du Saxon et de l'ancien bersagliere.

Le jeune Bavarrois avait eu besoin, pour se donner du courage, d'avaler force verres de kirsch avant de venir. Il était aussi surexcité que son adversaire était calme. Pendant que les quatre témoins prenaient les dispositions du combat, il lançait à Léon des regards comiquement provocateurs.

Le spirituel Parisien, toujours correct, avait peine à contenir une violente envie de rire en voyant l'attitude fanfaronne de Frédéric.

Enfin, les deux combattants furent placés et le classique : « All z, Messieurs ! » retentit.

Inauguration officielle de la ligne de Cahors à Brive

Voici le programme des fêtes qui auront lieu à cette occasion.

Première journée (2 août)

A 8 heures, distribution aux indigents ; à 3 heures du soir, arrivée des ministres à Cahors, réception à la gare, salves d'artillerie. Le cortège se rendra de la gare à la préfecture en suivant l'itinéraire ci-dessous : avenue de la Gare, rue du Lycée, boulevard Gambetta, rue Fénélon, rue Nationale, place du Marché. — A 4 heures 1/2, réception à la préfecture des autorités civiles et militaires, concert sur la place du Marché. (musique de la ville). — A 6 heures, visite au monument Gambetta (musique du 7^e d'infanterie), chants patriotiques par l'orphéon de Cahors. — A 7 heures, banquet au collège de jeunes filles. — A 9 heures 1/2, feu d'artifice, fête vénitienne organisée par le comité des négociants et le service des ponts et chaussées. — A 10 heures 1/2, grand bal sur les allées Fénélon. Illumination des monuments publics, des boulevards et des allées Fénélon.

Deuxième journée (3 août)

A 9 heures 1/2, visite à l'hospice, au lycée et aux monuments publics. — De 10 heures à midi, allées Fénélon (jeux et amusements divers). — A 3 heures, allées Fénélon, courses régionales de vélocipèdes organisées, par le véloci-sport cadurcien. — A 5 heures du soir, Port-Bullier, jeux et courses nautiques. — A 9 heures du soir, allées Fénélon, concert populaire, musique de la ville. — A 10 heures, grand bal sur les allées Fénélon.

Ce programme est soumis à l'approbation de M. le président du conseil et de MM. les ministres de l'intérieur et des travaux publics.

Les modifications qui pourraient y être apportées seront indiquées ultérieurement.

LYCÉE GAMBETTA

Parmi les candidats reconnus admissibles aux épreuves orales pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire spécial (sciences), figure M. Irague, maître répétiteur au lycée de Cahors.

PETITS-CARMES

La distribution des prix aux élèves des Petits-Carmes sera faite lundi, 27 juillet, à 10 heures du matin, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Cahors.

Le même jour aura lieu la réunion annuelle de l'Association des anciens élèves de cet Etablissement.

INSTRUCTION PRIMAIRE

La médaille d'argent est décernée aux instituteurs dont les noms suivent :

MM. Roy, à Prayssac ; Boudios, à Bétaille ; Gannes, à Figeac.

Par décision de M. l'inspecteur d'Académie en date du 18 juillet courant, M. Grangier, Albert, instituteur stagiaire suppléant à Escayrac, commune de Lascabanes, a été délégué dans les fonctions d'instituteur stagiaire chargé de la direction de l'école publique de l'Hospitalet, en remplacement de M. Martory, décédé.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Vendredi ont eu lieu, à l'école laïque des garçons, les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Les élèves de nos deux écoles communales laïques ont obtenu un succès complet.

L'école des filles a eu 7 élèves reçues sur 7 présentées.

L'école des garçons a présenté 8 élèves, tous ont été admis.

La supériorité de Léon venait de ce qu'il s'était battu plusieurs fois déjà, et surtout de son sang-froid qui, en ces circonstances ne l'abandonnait jamais. Frédéric était d'une assez jolie force à l'épée, à la salle d'armes, il passait pour un bon tireur, mais c'était sa première affaire et il était très ému.

Cependant le combat durait depuis quelques minutes sans trop de désavantage d'un côté ou de l'autre, quand tout à coup Léon se fendit à fond.

Frédéric eut rapidement conscience du danger qu'il courait ; il sentit qu'il n'arriverait pas à la parade ; alors, l'instinct de la conservation l'emportant, il saisit de la main gauche l'épée menaçante prête à l'atteindre et chercha à toucher à son tour.

Heureusement un des témoins de Léon Charmoy s'élança et détourna le coup, sans quoi le Parisien était assassiné.

Il en fut quitte pour une légère égratignure. Ses témoins voulurent mettre fin à un combat dans lequel un des combattants se montrait si déloyal.

Il s'y opposa.

— Laissez, Messieurs, dit-il, je tiens à en finir, il y a seulement une précaution à prendre pour que Monsieur ne soit plus tenté d'oublier les règles les plus élémentaires du duel, c'est de nous attacher à tous deux la main gauche le long du corps.

Force fut bien à Frédéric d'accepter cette nouvelle convention après la façon dont il venait de se conduire.

Le combat recommença dans les conditions in-

COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

Par suite du passage à Cahors de MM. de Freycinet, Constans et Yves-Guyot et des fêtes qui sont organisées en leur honneur, les courses du Veloce-Sport cadurcien, qui avaient été annoncées pour le 2 août prochain, sont renvoyées au dimanche suivant 9 août 1891.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TEMPÉRANCE

La Société française de tempérance, par l'organe de son trésorier, M. Jules Robyns, chevalier de la Légion d'honneur, vient de faire distribuer à Cahors les récompenses accordées cette année aux candidats présentés par le préfet du Lot, sur la proposition de l'inspecteur d'Académie.

La cérémonie a eu lieu dans une des salles de la préfecture, sous la présidence de M. Martineau, conseiller de préfecture, délégué à cet effet.

Les lauréats, dont nous sommes heureux de citer les noms sont MM. Louis-Alexandre Auset, instituteur à Lentillac (28 ans de services), de la plus grande sobriété, ne fumant pas et observant de la façon la plus scrupuleuse les règles de la tempérance et les lois de l'hygiène), et M. Calixte Greil, instituteur à Ceint-d'Eau (11 ans de services), qui réunit aux qualités ci-dessus énumérées pour l'instituteur de Lentillac, celle d'être un excellent instituteur, enseignant ce qu'il pratique lui-même.

M. Robyns, à l'occasion de cette distribution de récompenses, a prononcé une allocution sur les dangers de l'abus des boissons alcooliques.

L'odyssée d'un honnête homme

Sous ce titre, la *Chronique de Paris*, publie l'article suivant sur notre excellent compatriote et ami M. Burc :

... Pour moi, comme pour toute personne vraiment équitable, on est honnête quand on a résisté... et que l'on a traversé les difficultés des affaires, les tentations et les combats incassants de la vie, et... qu'on en sort victorieux.

La belle affaire quand on vient vous dire... Monsieur un Tel, il n'est peut-être pas un aigle... mais c'est un honnête homme... Mais pourquoi ne le serait-il pas... ? Il est venu au monde avec plus que le nécessaire... avec une situation que lui avait léguée sa famille... Mais si n'ayant besoin de rien... au contraire... il allait décrocher une montre à l'étalage, on ne le condamnerait pas comme voleur... Ce serait, de l'avis de tous, un monomane... que l'on enverrait à Ste-Anne...

Autre chose est l'homme dont je vais vous parler et vous raconter l'histoire :

C'est encore de *Moscou* que je vais tirer mon document — et mieux que Diogène qui cherchait un homme... j'en ai trouvé un...

Voici la rédaction du tableau qui surmonte sa vitrine :

MOSCOU, EXPOSITION FRANÇAISE (classe 22)

M. BURC

Manufacture de Cuirs et de Maroquinerie 75, 77, rue Pascal à Paris

Note biographique

A fondé sa maison en 1847 (il avait vingt-et-un ans), et avec ses petites économies d'ouvrier

diquées par Léon, qui aussitôt pressa l'Allemand avec une extrême vivacité, multipliant les attaques si promptement que Frédéric avait toutes les peines du monde à parer.

Le jeune Treiber faiblissait à vue d'œil... Un instant il se vit perdu... Il lui sembla que rien ne pouvait plus l'empêcher d'avoir la peau traversée par ce maudit fer pointu et qu'il allait, passer de la vie au trépas !...

Il rompit brusquement deux pas en arrière et, faisant un tour sur lui-même, il tourna le dos à son adversaire et prit la fuite avec la rapidité d'une flèche, poursuivi par Léon qui lui criait :

— Tournez-vous donc, mais tournez-vous donc, Monsieur, car si vous allez continuer, au lieu de vous embrocher comme un dindon, vous me forcerez à vous empaler comme un Turc !

Mais il courait toujours plus fort, la peur lui donnait des jambes et Léon, que ce singulier duel égayait, renonça à l'attraper, riant si fort qu'il fut obligé de s'arrêter tout à coup, essoufflé.

Les témoins de Frédéric parvinrent à mettre la main sur leur mandant, après une poursuite presque aussi grotesque que celle de M. de Pourcegnac. L'ancien bersagliere très vexé, traita le fuyard de pleutre et se montra sincèrement repentant d'avoir accepté d'être le témoin d'un pareil poltron.

A. SIRVEN ET A. SIÉGEL.

(A Suivre).

(environ 300 francs), il établit son commerce et son industrie qui tout d'abord prospéra... Mais, les événements politiques vinrent tout bouleverser, il perdit plus de 200,000 francs. En 1870, il se, il déclara en faillite, il obtint d'emblée son concordat à 25 0/0, s'engageant à payer 75,000 francs en cinq ans.

Dès lors retombé à l'état de simple fabricant, il s'est attaché aux impressions sur la peau. Son courage décuplait d'autant que tous ses articles étaient de sa création.

Tant d'efforts devaient trouver leur récompense, il put tout payer et en 1883 il obtenait sa *réhabilitation* après avoir payé plus de 230,000 francs.

Inventeur breveté d'un procédé mécanique pour les impressions de tous grains et dessins sur les peaux de toutes nuances par la *Galvanoplastie*.

L'importance de son usine est aujourd'hui de 90 à 110 ouvriers. Machines à vapeur de 60 chevaux, il a dépensé 500,000 francs pour compléter son outillage, ses mécaniques et sa construction de machines.

Il a de plus fondé une Société de secours mutuels pour ses ouvriers, ainsi qu'une assurance contre les accidents.

Il obtint, en 1878, une Médaille d'or offerte par ses ouvriers reconnaissants.

Sa production : 45 milles douzaines de peaux manufacturées par an; dont la plus grande partie est consacrée à l'exportation.

Les façons *Bure* soutiennent — depuis 15 ans — avantageusement la concurrence en France et à l'étranger, contre la façon anglaise et allemande.

Sa marque donne aux peaux une plus-value de 30 0/0.

Récompenses obtenues de 1867 à 1883 : 13 récompenses, dont cinq Médailles et quatre Diplômes d'honneur :

- Paris 1867, Mention honorable.
- Lyon 1872, Médaille de bronze.
- Paris 1878, Médaille d'argent.
- Académie nationale 1878, Médaille d'argent.
- Cahors 1881, Diplôme d'honneur.
- Bordeaux 1882, Médaille d'or.
- Amsterdam 1883, Médaille d'or.
- Anvers 1885, Diplôme d'honneur.
- Académie nationale 1885, Médaille d'or.
- Paris 1886, Diplôme d'honneur.
- Le Havre 1887, Médaille d'or.
- Barcelone 1888, Médaille d'or.
- Bruxelles 1888, Médaille d'or.

Membre du Conseil des prud'hommes de la Seine.

Exposition de 1889 : une médaille d'or. A exposé dans les *Produits chimiques*.

Voilà, j'espère, une existence bien remplie et qui donne raison à ma manière de voir.

LA PRODUCTION DE LA TRUFFE

Un chiffre qui intéressera les gourmets est celui de la production annuelle de la truffe. On en récolte chaque année 2,600,000 kilogrammes. Cinquante-trois départements entrent en ligne pour la production de ce tubercule. Le Vaucluse vient en tête avec un apport de 380,000 kilogrammes, puis viennent les Basses-Alpes et le Lot avec 300,000 kilogrammes, la Dordogne et la Drôme avec 130,000 kilogrammes.

L'exportation de la truffe, qui n'était il y a une quarantaine d'années que de cinquante mille kilogrammes environ, a atteint entre 160 et 200,000 kilos.

C'est surtout en Angleterre et en Belgique que s'exportent les truffes; chose à noter, les Américains dédaignent ce comestible luxueux.

FAITS DIVERS

DÉPOPULATION ET REPOPULATION

A Charrette (Isère) on n'a pas enregistré pendant l'année 1890 une seule naissance. Le maire, justement ému, vient de faire afficher l'avis suivant :

Nous, maire de Charrette, promettons de délivrer une prime de 100 francs à toute femme qui mettra au monde un enfant viable pendant l'année 1892.

Cette prime sera délivrée au bout des huit jours qui suivront la déclaration de naissance à la mairie.

Les parents devront habiter la commune depuis au moins une année et l'enfant devra être légitime.

L'expédient est peut-être bon.

ÉMOUVANTE COURSE DE TAUREAU

La plaine de Corbarieu (Tarn-et-Garonne) a été témoin, ces jours derniers, d'une émouvante course de taureau qui s'est terminée par un drame.

Le sieur X... fermier de la localité, amenait à Montauban, à destination des Arènes de Nîmes, un beau taureau. Au bas de la côte de Beaudésert, l'animal, probablement surexcité par les mouches, se précipite sur son conducteur et d'un coup de tête le fait voler à quatre pas; puis revenant sur sa victime, il la reprend et la lance de nouveau en l'air.

Heureusement, une voiture qui vient à passer

détourne l'attention de l'animal qui tourne sa fureur contre un arbre de la route, pendant qu'on s'empresse de porter secours au malheureux blessé qui se trouve dans un état piteux.

Le fils de la victime était accouru et avec quelques voisins l'a mis sur un matelas et porté dans une maison voisine.

Pour arriver à bout du taureau, qui s'acharnait à déchiqueter l'arbre et à creuser la terre de ses sabots, on a eu beaucoup de peine, et il a fallu abattre l'animal, besogne dont se sont chargés les bouchers de l'endroit.

Comme on le voit, on ne saurait prendre trop de précautions lorsqu'on conduit des animaux de ce genre.

L'état du blessé est fort grave.

UN PIEUX SOUVENIR

En opérant des travaux de terrassement à Steglitz, près de Berlin, des ouvriers viennent de trouver une croix de commandeur de la Légion d'honneur. La croix est fort bien conservée, l'effigie de Napoléon I^{er} est encore très nette, et on peut lire distinctement les mots : « Honneur et patrie — Légion d'honneur ». Il est probable que cette croix appartenait à un officier supérieur français, mort en cet endroit, après avoir été blessé à quelque distance de là, à la bataille de Grossbeeren, le 23 août 1813. »

LES PORTIÈRES DE WAGONS

La cour d'Aix vient de rendre un arrêt intéressant au sujet de la fermeture des portières de wagons.

Aux termes de cet arrêt, « lorsque le wagon dans lequel s'est produit un accident était muni du système de fermeture permettant aux voyageurs de constater de l'intérieur si le loquet d'en haut et le loqueteau d'en bas sont ouverts ou fermés, il appartient aux voyageurs de s'assurer que la fermeture est exactement faite; à défaut de cette précaution de la part des voyageurs, la Compagnie ne saurait être responsable d'un accident causé à un enfant par la brusque ouverture de la portière, alors surtout qu'on ne rapporte pas la preuve que le loquet et le loqueteau n'avaient pas été fermés au départ. »

LES CHEMINS DE FER ÉLECTRIQUES

Il y a actuellement en exploitation ou en construction aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Australie et au Japon, 325 lignes de tramways ou de chemins de fer électriques, employant 4,000 voitures, 7,000 moteurs et 2,600 milles (4,160 kilomètres) de lignes, effectuant un parcours journalier de 400,000 milles (640,000 kilomètres) et transportant annuellement 750,000,000 voyageurs.

Les plus fortes rampes franchies atteignent 13 et 14 0/0. Les distances des points les plus éloignés aux stations centrales de production d'énergie électrique atteignent 6 milles et les vitesses réalisées jusqu'à 25 et 30 milles par heure lorsque les voitures sont isolées, la traction électrique permet de former, à des vitesses moindres de véritables trains de 2, 3 et même 4 voitures. Le nombre des personnes employées dans cette exploitation dépasse aujourd'hui 10,000.

Rien qu'aux États-Unis, la somme engagée dans l'exploitation des procédés de traction électrique dépasse 250,000,000 de francs, et les affaires se chiffrent annuellement par 40,000,000 de francs.

Le premier chemin de fer électrique a été expérimenté en 1879, mais il n'y a guère que cinq ans que la construction des tramways électriques est entrée dans la voie industrielle.

Par la rapidité de développement acquise depuis ce temps, on peut présager l'avenir réservé aux chemins de fer électriques.

LA CONSERVATION DES POMMES DE TERRE

M. Schribaux, dit *l'Industrie Française*, obtient la conservation parfaite des pommes de terre en les trempant dans de l'eau additionnée de 1,5 à 2 pour cent d'acide sulfurique du commerce. A une des dernières séances de la société d'agriculture, M. Prillieux a fait passer sous les yeux des membres de la Société, des pommes de terre conservées intactes après ce traitement, depuis dix-huit mois et n'ayant perdu aucune de leurs qualités alimentaires.

Lisez ces lignes et faites en votre profit!

Léognan (Gironde), le 6 février 1891. — J'ai administré, j'administre encore de temps à autre vos Pilules Suisses à une personne atteinte de troubles gastriques dus à une constipation constitutionnelle et je m'en trouve très bien. Je vous autorise à livrer ma lettre à la publicité.

Docteur BOOB.

VICHY PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT
Casino
Théâtre
SAISON des BAINS, du 15 Mai au 30 Septembre

Bibliographie

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 15 juillet 1891. — Molitor, par Blancherolle. — Causerie de quinzaine. — Les dix doigts de Jean Ruthé, par Sixte Delorme. — Les bonnes pages oubliées. — Science en famille, par L. Balthazard. — Une lettre au Camp, par Daniel Arnaud. — Causerie musicale, par Julien Torchot. — La Mission dangereuse, par G. des Brilles. — L'interdit, par Ed. Noël. — Amusements physiques. — Sans lui, par Louise Mussat.

Illustrations par J. Wagrez, F. Régamez, Carrey, etc., etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 12^e année. — Sommaire du n° 33. — 16 juillet 1891. — Frère et sœur : Victorien Aury. — Le neveu de la mère Michel : Meryem Cecyl. — Histoire de Sauvages : Marthe Bertin. — Un peu d'hygiène s. v. p. : Charles Ségard. — Robin des Prés : Emil Causé. — La Fillette au Héron bleu : Ed. Dupuis. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. Illustrations par Birch, J. Geoffroy, B de Jankowski, Rossler, etc.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 972^e livraison (18 juillet 1891). — Texte : Une poursuite, par Mme de Nanteuil. — L'École d'application de l'artillerie et du génie, par E. Dupont-Erembourg. — Les Jumeaux de la Bouzaraque, par H. Meyer. — Le féan des lapins, par Mme Gustave Demoulin. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Tofani et E. Zier.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages*. — Sommaire de la 1593^e livraison (18 juillet 1891). — Du Niger au golfe de Guinée, par M. le capitaine Binger. — (1887-1889). — Texte et dessins inédits. — 11 gravures de Riou, d'après les documents de l'auteur.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

La magnifique édition populaire des *Œuvres complètes d'Alfred de Musset* se termine aujourd'hui avec la 66^e série.

Les éditeurs Charpentier et Fasquelle ont su mener à bien cette publication, qui n'a pas duré moins de trois années. Pour assurer le succès de cet ouvrage, qui est en même temps une œuvre de vulgarisation d'un de nos plus admirables poètes, ils n'ont reculé devant aucun sacrifice. Nos plus grands artistes ont rendu en de belles gravures et grâce à la puissance de leur talent les scènes les plus passionnantes du livre, traduisant ainsi la pensée du maître.

Grâce à la modicité du prix, *Œuvres de Musset* se trouveront entre toutes les mains et auront leur place d'honneur dans toutes les bibliothèques.

La *Grande Encyclopédie* continue à s'enrichir d'articles originaux, destinés à obtenir un vif succès auprès du grand public. C'est ainsi qu'on peut lire dans les 322^e et 323^e livraisons, publiées cette semaine, une magistrale étude de M. Fournier de Flaix sur la *Décentralisation*, un curieux travail archéologique de M. du Cleuzion sur la *Dédicace*, et une très intéressante page de D^r P. Langlois sur les phénomènes physiologiques qui suivent la *Décapitulation*.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille le spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et Cie, rue de Rennes, Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — 24 grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, des vêtements de toutes sortes et de tous âges; — articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. Correspondance directe avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé à toute per-

sonne qui en fait la demande par lettre affranchie. — On s'abonne en envoyant un mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDIOT et C^{ie}, rue Jacob, 56, Paris.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

AVIS

M. Planacassagne, père, peintre, boulevard Gambetta, n° 91, en face le monument Gambetta, a l'honneur d'informer sa clientèle que, comme par le passé, il se charge de tous les travaux de peinture.

La séparation avec son fils Louis, n'implique aucune modification dans son travail, et l'un et l'autre travaillent aujourd'hui pour leur compte personnel.

Bourse de Paris

Cours du 20 juillet 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	compt.	95 10
3 0/0 amortissable.....	compt.	95 95
3 0/0 Emprunt 1891.....		93 70
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	105 90

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	440 >
EST 3 0/0.....	438 >
MIDI 3 0/0.....	446 >
NORD 3 0/0.....	443 75
ORLÉANS 3 0/0.....	442 >
OUEST 3 0/0.....	443 >
SUD DE LA FRANCE.....	410 >
OUEST-ALGÉRIEN.....	426 >
EST-ALGÉRIEN.....	421 >
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 1/2 1853.....	605 >
— — — — — 4 1/2 1863.....	516 >
— — — — — fonc. 3 1/2 1877.....	393 >
— — — — — comm. 3 1/2 1879.....	470 50
— — — — — fonc. 3 1/2 1879.....	470 50
— — — — — comm. 3 1/2 1880.....	469 75
— — — — — fonc. 3 1/2 1883.....	420 >
— — — — — — 3 1/2 1885.....	469 >
— — — — — bons 100 fr. av. lots.....	65 >
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	520 50

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4460 >
CRÉDIT FONCIER.....	1255 >
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	485 >
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te}	575 >
EST (Chemin de fer).....	891 25
LYON.....	1472 50
MIDI.....	1290 >
NORD.....	1830 >
ORLÉANS.....	1515 >
OUEST.....	1060 >
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1405 >
CANAL DE SUEZ.....	2762 50
CANAL DE PANAMA.....	32 >
Etablissements DECAUVILLE.....	380 >

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	98 50
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	97 20
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	40 50
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	325 >
LOMBARDS, 3 0/0.....	318 >
SARAGOSSE 3 0/0.....	375 >

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	675 >
Oblig. GUAYAQUIL (Ricateur) 6 0/0.....	470 10
— PORTO-RICO 3 0/0.....	457 00
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	702 >

BULLETIN FINANCIER

du 20 juillet 1891

La note est toujours la même, peu d'affaires ou plutôt un peu de lourdeur. Monsieur de Freycinet avait bien donné sa démission samedi, mais l'incident n'a pas eu de suite et le fait s'étant passé dans l'intervalle de deux bourses, n'a donné lieu à aucun mouvement. Les marchés étrangers sont toujours hésitants.

Le 3 0/0 a ouvert à 95.10 et ferme à 95.17 1/2 le nouveau fait 93.70.

Les actions de nos grandes Sociétés de Crédit sont assez bien tenues, le Foncier est à 1250. La Banque de Paris est à 780. Le Crédit Lyonnais est ferme à 806.25.

L'Italien est à 91. Nouvelle faiblesse aujourd'hui du Portugais à 40 9/16. Les projets du ministère des finances, tels que le rachat des chemins de fer ne paraissent pas satisfaire l'opinion publique.

L'Extérieure est lourde à 71 21/32. En Banque, baisse sensible des Valeurs de cuir. L'Alpine est à 106.25. La part Paris-Caracas cote 128.75.

Peu d'affaires sur la part du Crédit provincial mais bonnes tendances.

Nous rappelons que les souscriptions à l'Electra sont reçues au Crédit Lyonnais, au comptoir d'Escompte, à la Société générale et dans leurs succursales.

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1^{er} Juillet 1891.

De Paris à Toulouse						De Toulouse à Paris					
	Exp. 1 ^{re} classe	Exp. 2 ^e classe	Exp. 3 ^e classe	Exp. 1 ^{re} classe	Exp. 2 ^e classe	Exp. 3 ^e classe		Exp. 1 ^{re} classe	Exp. 2 ^e classe	Exp. 3 ^e classe	
PARIS.....	départ.	12 ^h m.	9 ^h m.	3 ^h 10s.	7 ^h 40s.	—	TOULOUSE.....	départ.	2 ^h 25 ^m	2 ^h 30 ^m	6 ^h 30 ^m
BRIVE.....	arrivée.	12 40	6 21	7 40	5 8	Omnibus	MONTAUBAN.....	départ.	3 24	4 30	7 30
	départ.	1 10	6 45	7 50	5 17	7 ^h 5	Fonneuve.....		—	4 43	—
Noailles.....		1 25	—	8 5	—	7 20	Albias.....		—	4 51	—
Chasteaux.....		1 35	—	8 15	—	7 30	Réalville.....		—	4 59	—
Gignac-Cressensac.....		1 48	—	8 28	—	7 43	Caussade.....		3 49	5 11	7 58
SOULLAC.....	arrivée.	2 8	7 26	8 48	5 58	8 3	Borredon.....		—	5 21	—
	départ.	2 14	7 29	8 53	6 1	8 11	Montpezat.....		—	5 38	—
CAZOULÈS.....	arrivée.	2 21	—	9 »	—	8 18	Lalbenque.....		—	5 53	—
	départ.	2 22	—	9 1	—	8 21	Cieurac.....		—	6 1	—
Lamothe-Fénélon.....		2 35	—	9 14	—	8 34	Sept-Ponts.....		—	6 13	—
Nozac.....		2 45	—	9 24	—	8 44	CAHORS.....	arrivée.	4 32	6 21	8 46
GOURDON.....		3 »	8 »	9 36	6 32	8 58		départ.	4 38	6 30	8 54
Saint-Clair.....		3 10	—	9 46	—	9 8	Espère.....		—	6 44	—
Dégagnac.....		3 22	—	9 58	—	9 20	Saint-Denis-Catus.....		—	6 57	—
Thédirac-Peyrilles.....		3 33	—	10 9	—	9 31	Thédirac-Peyrilles.....		—	7 11	—
Saint-Denis-Catus.....		3 45	—	10 20	—	9 43	Dégagnac.....		—	7 20	—
Espère.....		3 54	—	10 29	—	9 52	Saint-Clair.....		—	7 29	—
CAHORS.....	arrivée.	4 5	8 41	10 40	7 13	10 3	GOURDON.....		5 23	7 44	9 43
	départ.	4 20	8 47	—	7 20	10 14	Nozac.....		—	7 53	—
Sept-Ponts.....		4 31	—	—	—	7 25	Lamothe-Fénélon.....		—	8 2	—
Cieurac.....		4 47	—	—	—	7 37	CAZOULÈS.....	arrivée.	—	8 11	—
Lalbenque.....		4 56	—	—	—	7 55		départ.	—	8 13	—
Montpezat.....		5 7	—	—	—	8 4		arrivée.	5 47	8 20	10 7
Borredon.....		5 20	—	—	—	8 15	SOULLAC.....	départ.	5 50	8 25	10 11
Caussade.....		5 31	9 31	—	8 4	8 29	Gignac-Cressensac.....		—	8 54	—
Réalville.....		5 40	—	—	—	8 40	Chasteaux.....		—	9 5	—
Albias.....		5 48	—	—	—	8 50	Noailles.....		—	9 13	—
Fonneuve.....		5 56	—	—	—	8 58	BRIVE.....	arrivée.	6 32	9 28	10 55
MONTAUBAN.....		6 11	9 58	—	8 30	9 7		départ.	7 1	—	11 5
TOULOUSE.....	arrivée.	7 55	11 10	—	9 29	11 53	PARIS.....	arrivée.	4 37 ^m	—	10 21 ^m

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLET D'ALLER ET RETOUR

RÉDUITS DE 25 %

pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 15 Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de **Laqueuille** desservant les stations thermales du **Mont-Dore** et de **La Bourboule**; 2° pour la station du **Royat**, des billets aller et retour réduits de 25 % sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de **10 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent auxdites places. Ces billets doivent être demandés à l'avance.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le **Mont-Dore** et **La Bourboule**.

Du **Mont-Dore** et de **La Bourboule** à **Royat** et **Clermont-Ferrand** et vice versa billets d'Aller et Retour réduits de 25 % valables pendant 3 jours.

BAINS de MER de L'Océan

Billets Aller et Retour à Prix Réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1^{er}

Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires si-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beauve, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % des Tarifs généraux. La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet's.

Exceptionnellement, le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller comme au Retour, pendant 48 heures à Nantes.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

Sur la demande de divers syndicats agricoles, la Compagnie d'Orléans a soumis, le 6 mai dernier, à l'homologation de l'Administration Supérieure la proposition d'assimiler complètement

les vendanges ou raisins écrasés en fûts aux vins en fûts, en leur appliquant, sans condition de tonnage, les barème et prix fermes des paragraphes 2 et 6 de son tarif spécial D n° 6, qui ne sont actuellement applicables à ces mêmes marchandises que par wagons complets de 5,000 kilog. ou payant pour ce poids.

TRANSPORT A DEMI-TARIF

des OUVRIERS AGRICOLES

Allant faire la moisson en BEAUCHE, dans l'ORLÉANAIS, le BERRY, la TOURAINE, etc.

A partir du 1^{er} Juillet 1891, une réduction de 50 % sur les prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée aux **Ouvriers agricoles** se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans. — Brétigny à Tours. — Orléans à Tours. — Orléans à Châteauroux. — Orléans à Malesherbes. — Orléans à Montargis. — Orléans à Gien. — Tours à Vierzon. — Tours à Châteauroux. — Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les Ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimum (soit 300 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1^{er} Juillet au 1^{er} Septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

La petite Carte de poche DU LOT

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS :

Agen. Aix. Alais. Albi. Alençon. Amiens. Angers. Angoulême. Annonay. Apt. Arles. Arras. Auch. Aurillac. Auxerre. Avignon. Bar-le-Duc. Bayonne. Beauvais. Belfort. Bergerac. Besançon. Béziers. Blois. Bordeaux. Boulogne-sur-Mer. Bourges. Brest. Brive. Caen. Cahors. Cambrai. Carcassonne. Carpentras. Castres. Cete. Chalons-sur-Saône. Chalons-sur-Marne. Chartres. Châteauroux. Chaumont. Cherbourg. Clermont-Ferrand. Dax. Dieppe. Dijon. Douai. Draguignan. Dreux. Dunkerque. Epervay. Epinal. Fontainebleau. Gaillac. Grenoble. Havre (le). Honfleur. La Rochelle. Laval. Lille. Limoges. Lisieux. Lodève. Lorient. Lyon. Mâcon. Mans (le). Marmande. Marseille. Montauban. Montereau. Montluçon. Montpellier. Moulins. Nancy. Nantes. Narbonne. Nevers. Nîmes. Niort. Orléans. Pau. Périgueux. Perpignan. Poitiers. Puy (le). Reims. Rennes. Rive-de-Gier. Roanne. Rodez. Roubaix. Rouen. St-Brieuc. St-Etienne. St-Germain-en-Laye. St-Lô. St-Malo. St-Servan. St-Quentin. Saumur. Sedan. Sens. Tarbes. Thiers. Toulon. Toulouse. Tours. Troyes. Valence. Valenciennes. Versailles. Vichy.

AGENCE DE LONDRES : 38, Lombard-Street, E. C.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissements et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Souscriptions aux Émissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste.	Omnibus		Poste.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 30	6 ^h 39	PARIS. — D.	7 ^h 50	12 ^h 50	7 ^h 49
Mercuès.....	6 54	1 1	6 53	— Express.	7 40	—	—
Arrêt Douelle	6 58	—	6 57	BORDEAUX.....	»	6 10	3 34
Parnac.....	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 55	3 30	9 5
Luzoch.....	7 14	1 22	7 11	Fumel.....	8 44	3 38	9 11
Gastelfranc.....	7 25	1 35	7 23	Sottrac-Touzac	8 54	3 50	9 21
Arr ^{ts} Praysac	7 28	»	7 26	Duravel.....	8 59	3 59	9 28
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 34	Puy-l'Évêque.....	9 6	4 8	9 35
Duravel.....	7 43	1 54	7 41	Arr ^{ts} Praysac	9 13	»	9 42
Sottrac-Touzac	7 51	2 3	7 49	Gastelfranc.....	9 19	4 23	9 48
Fumel.....	8 »	2 13	7 58	Luzoch.....	9 29	4 36	9 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Parnac.....	9 37	4 46	10 6
BORDEAUX.....	3 51	8 11	4 45	Arrêt Douelle	9 42	»	10 11
PARIS. — Ar.	11 37	4 37	10 21	Mercuès.....	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 59	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.		Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 23	CAPDENAC. D.	7 47	11 30	5 22
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32	Lamadoleine.....	7 59	11 54	5 31
Arcambal.....	8 4	12 4	5 42	Touzac.....	8 10	12 18	5 46
Vers.....	8 12	12 21	5 50	Montrun, hal.	8 18	12 30	5 54
Saint-Géry.....	8 20	12 38	5 57	Cajarc.....	8 30	12 52	6 5
Conduché.....	8 32	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Cirq, halte.	8 38	1 14	6 15	St-Martin-Lab.	8 49	1 26	6 25
St-Martin-Lab.	8 48	1 35	6 21	St-Cirq, halte.	8 57	1 37	6 33
Calvignac, hal.	8 55	1 44	6 31	Conduché.....	9 5	1 55	6 39
Cajarc.....	9 8	2 10	6 44	Saint-Géry.....	9 18	2 22	6 53
Montrun, hal.	9 18	2 24	6 54	Vers.....	9 23	2 35	6 58
Touzac.....	9 27	2 45	7 5	Arcambal.....	9 51	2 56	7 6
Lamadoleine.....	9 39	3 10	7 15	Cabessut, halte.	9 44	3 10	7 16
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27	CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 24

LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES
12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.
publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés.
Feuilletons, Causerie médicale.
p^o M^{me} le D^r BERTILLON. Etude :
DE NOS FILLES?
décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.
ABONNEMENTS D'ESSAI
Pour 3 mois (156 pages) le journal simple : 2^{fr} 50. Avec chaque fois une gravure colorée, 3 mois : 5^{fr}. Pour l'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditeurs : IMANS & C^{ie}, 35, RUE DE VERNEUIL, PARIS

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

HONORÉ Photographie

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.